

PLAQUETTE DE PRÉSENTATION

Concerts pédagogiques pour la prévention des risques auditifs

Dispositif coordonné par

000

Grand Gi Bureau Go

Contact:

doseleson@grandbureau.fr 07 81 48 17 39

Objectifs

Des concerts pour la prévention des risques auditifs

Les concerts pédagogiques Dose le Son sensibilisent les adolescentes à la préservation de leur audition dans leur pratique et écoute répandues de musiques amplifiées.

En alliant le plaisir de l'écoute à fort volume sonore, au développement d'une gestion individuelle du temps d'exposition, Dose le son s'inscrit dans une démarche de responsabilisation de chacun face à la gestion du risque.

Nous vous proposons un partenariat éducatif

Le concert du groupe régional, reposant sur principe interactif et pédagogique d'animation, est un spectacle qui alterne morceaux, vidéos, prises de paroles et quizz. Il est centré autour de quelques messages clés, et illustre la thématique.

Les équipes pédagogiques s'engagent à mener un travail avec leurs élèves en aval et en amont du concert, pour délivrer les connaissances « de base » autour de la prévention des risques auditifs.

Découvrir de nouveaux horizons artistiques

Dose le Son est l'occasion de découvrir des groupes régionaux et de nouvelles esthétiques musicales.

Après Maestro et Mr Orange & The Cosmic Crew de 2015 à 2018, deux nouveaux groupes ont été retenus en 2019 : **Chispun Sound System** et **Enlarge Your Monster**.

<u>Cliquez ici pour une présentation du groupe et des extraits vidéos du spectacle</u>

Faire l'expérience d'un concert live!

Avec Dose le Son, les élèves fréquentent un lieu culturel de proximité à travers l'un des 24 lieux programmés sur les 12 départements de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Vous pouvez consulter ici le calendrier des concerts de la tournée 2023/2024.



Les élèves font ainsi l'expérience d'un concert « live » et ont un aperçu de ce que peuvent être les métiers du spectacle. Un temps d'échange est organisé avec les artistes et technicien nes à l'issue du concert. L'occasion pour vos élèves de les interroger sur le concert, leur métier ou les risques auditifs!

Fonctionement et réservation

Gratuité des concerts

L'intervention des artistes et les frais de salles sont pris en charge dans le cadre du dispositif régional. Seuls les frais de transport des élèves sont à la charge des établissements.

Date et processus de réservation

L'inscription des élèves et de leurs accompagnateurrices est à effectuer par une personne de chaque établissement scolaire en ligne à partir du 11 septembre 2023, sur la plateforme de réservation en ligne.

Quotas par établissement

En raison du fort succès que rencontre ce dispositif, nous limitons le nombre de participant es par établissement scolaire par séance pour les lieux de concerts les plus sollicités.

Les concerts sont réservés aux élèves des classes de 4º à la terminale.

Déroulement et engagements

Qui peut bénéficier des concerts ?

Toute structure éducative - lycée, collège, CFA, mission locale, école de musique...- peut bénéficier d'une ou plusieurs séances qui durent chacune 1h30.

Sous réserve du nombre de places disponibles.

Une personne relais devra être nommée au sein des équipes pédagogiques de votre établissement afin d'assurer le lien avec les coordinateurrices du dispositif et relayer l'information dans l'établissement auprès des élèves et des enseignantes concernées.

Vous vous inscrivez en ligne en septembre via notre plateforme de réservation, qui générera un récapitulatif.

Convention et engagement

Une convention sera ultérieurement envoyée par mail auprès de la personne relais et devra être signée avant la venue des élèves aux concert·s. C'est cette convention qui confirme votre participation.

Des réunions de préparation à l'attention des équipes pédagogiques seront organisées en septembre et en octobre 2023, pour la plupart en présentiel pour les salles qui accueillent les concerts (<u>voir ici le calendrier pour les dates de réunion</u>). Ces temps d'échange auront pour objectif de vous présenter le fonctionnement et les contenus de ces concerts pédagogiques mais aussi de vous accompagner dans la préparation de cette sortie.

Ces réunions sont obligatoires pour au moins une personne par établissement. L'objectif étant d'impliquer au mieux les personnes accompagnatrices. Les personnes qui ont participé à la réunion plusieurs fois lors des dernières éditions n'ont pas l'obligation de se rendre à la réunion cette année.

Des pénalités pourront être appliquée aux établissements qui n'honorent pas leur inscription aux concerts.

L'établissement s'engage à participer aux actions d'évaluation du dispositif par un questionnaire en ligne à destination des élèves et des accompagnateurrices.

Une mallette pédagogique numérique – ou en physique pour les personnes présentes aux réunions – sera transmise pour permettre aux enseignantes de travailler et sensibiliser les élèves en amont ou en aval du concert.

Infos pratiques

Inscriptions ouvertes le

11 septembre 2023

Réservations à effectuer sur la plateforme en ligne.

Contacts Samuel Ferreira et Justine Vinais 07 81 48 17 39 doseleson@grandbureau.fr



Dose le Son est un dispositif pédagogique coordonné par Grand Bureau, réseau musiques actuelles en Auvergne-Rhône-Alpes.

07 69 38 03 06 grandbureau.fr